

Accident non responsable

Par Amad, le 10/07/2017 à 13:18

Bonjour

J'ai eu un accident il y a deux semaines suite à un ralentissement (bouchon) le véhicule derrière moi est venu me percuter et m'a projeté vers un autre devant moi. problème je venais de récupérer un véhicule que j'avais acheter et ne l'avais pas encore assuré. J'ai tenté de l'assurer sur place nous avons établis les constats à l'amiable, et avons expliqué son tort. l'expert est passé et a fait son évaluation et ma proposer un rembourdement. Problème j'ai reçu un courrier de mon assurance ce matin m'informant que le véhicule n'étais pas encore pris en charge à l'heure de l'accident et que m'a demande ne sera pas pris en charge. Quelle sont les recours possible pour moi si il y en a.

Merci de votre réponse.

Par janus2fr, le 10/07/2017 à 14:27

Bonjour,

Puisque vous n'étiez pas assuré, vous ne pouvez pas compter sur l'assureur pour vous aider. Comme vous êtes non responsable de l'accident, vous allez devoir vous débrouiller seul pour obtenir réparation de la part du responsable, probablement devant la justice...